



(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :
MA 28500 B1

(51) Cl. internationale :
B30B 9/02

(43) Date de publication :
03.04.2007

(21) N° Dépôt :
28501

(22) Date de Dépôt :
19.09.2005

(71) Demandeur(s) :
MADANI ZAKARIA, IMMEUBLE ZERIOUHI N° 6, EL AOUN SM 60450 OUJDA (MA)

(72) Inventeur(s) :
MADANI ZAKARIA

(54) Titre : **MACHINE DE PRODUCTION DE JUS DE LA CANNE A SUCRE**

(57) Abrégé : L'INVENTION CONCERNE UN DISPOSITIF PERMETTANT LE PRESSAGE DE LA CANNE À SUCRE VIA UN BLOQUE DE CYLINDRES EN ACIER INOX, JUSQU'À CE QU'ELLE RESSORT UN JUS PUR ET NATUREL. CETTE MACHINE EST CONSTITUÉE D'UN BLOC CYLINDRE (1), D'UN SYSTÈME D'ENGRENAGE (2), D'UN CHÂSSIS (3), D'UN MOTEUR À COURANT ALTERNATIF (4), ET D'UNE CUVE EN ACIER INOX PERMETTANT LA COLLECTE DU JUS ET SA DISTRIBUTION PAR VOIE D'UN DISTRIBUTEUR EXTERNE (5). LE DISPOSITIF SELON, L'INVENTION EST PARTICULIÈREMENT DESTINÉ À LA PRODUCTION DE JUS DE LA CANNE À SUCRE. DESSIN POUR ABRÉGÉ: FIGURE 2.

« Machine de production de jus de la canne à sucre »

Abrégé.

L'invention concerne un dispositif permettant le pressage de la canne à sucre via un bloque de cylindres en acier inox, jusqu'à ce qu'elle ressort un jus pur et naturel.

Cette machine est constituée d'un bloc cylindre (1), d'un système d'engrenage (2), d'un châssis (3), d'un moteur à courant alternatif (4), et d'une cuve en acier inox permettant la collecte du jus et sa distribution par voie d'un distributeur externe (5).

Le dispositif selon, l'invention est particulièrement destiné à la production de jus de la canne à sucre.

Dessin pour abrégé : figure2.



« Machine de production de jus de la canne à sucre »

5

La présente invention concerne une presse de jus de la canne à sucre. Cette nouvelle machine permet à travers un système de pressage, la production d'un jus pure à base de la canne à sucre.

10 *La production de jus de la canne à sucre est traditionnellement extrait par des pratiques anciennes très répandues chez les agriculteurs, qui consistait à mâcher la canne avec les dents ou abattre les tiges de la canne avec de grosses pierres jusqu'à ce que le jus coule. Ces pratiques sont risquées et moins rentables.*

15 *Ce dispositif mécanique comporte une partie tournante (**figure 1**), dont cinq cylindres en acier inox, en marche permettent de broyer la canne à sucre jusqu'à ce qu'elle dégage un jus pur et naturel appelé **vesou**, elle dégage aussi la bagasse, qui est le déchet de la canne. (**figure 1**).*

20 *Ce dispositif comporte aussi une partie sous forme de châssis support, permettant le montage de l'ensemble des équipements (**figure 2**).*

*Le système de rotation est assuré par un ensemble d'engrenage (**figure 2**), assurant la liaison entre les différents cylindres.*

25 *Dans l'enceinte de la machine, une cuve en acier inox (**figure 2**), assure la collecte, le refroidissement et la distribution du jus directement au client via un distributeur en inox.*

Les dessins annexés à la présente invention illustrent :

*1/ **figure 1** : représente en coupe, un bloque de cinq cylindres permettant le broyage simultané de la canne.*



2/ ² *figure2* : représente en coupe, un châssis support, et un système d'engrenage _articulé autour de deux roulements_ , assurant la rotation des cylindres suivant une vitesse déterminée , afin que la canne soit pressée au maximum .

5

10

15

20



Revendications

1/ dispositif pour produire le jus naturel de la canne à sucre a travers une machine de pressage caractérisé en ce qu'elle abrite cinq cylindres et un système d'engrenage au dessus d'un chassie et une cuve en acier inox permettant la collecte du jus.

2/ dispositif selon la première revendication, caractérisé en ce que le jus produit passe dans une cuve en acier inox en dessous du châssis, contenant de la glace pour le refroidissement du jus à la source, avant d'être servi au consommateur final.

3/ dispositif selon les revendications 1 et 2 , caractérisé en ce que la rotation des cylindres est assuré par un moteur a courant alternatif ,accoupler par poulies et courroies.

4/ dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes , caractérisé en ce que le système d'engrenage peut être remplacé ,si besoin ai ,par un moto réducteur pour provoquer une rotation juste des cylindres.

5/ dispositif selon la revendication 1 et 2, caractérisée en ce que le système de rotation des cylindres et des pignons ,est facilité par des roulements et bagues en fonte implantées à l'entrée et a la sortie des engrenages.

6/ dispositif selon la revendication 1,2 et 5 caractérisé en ce que l'huile assure_ à travers deux cuves en haut du châssis _ aux pignons et aux roulements une bonne lubrification .



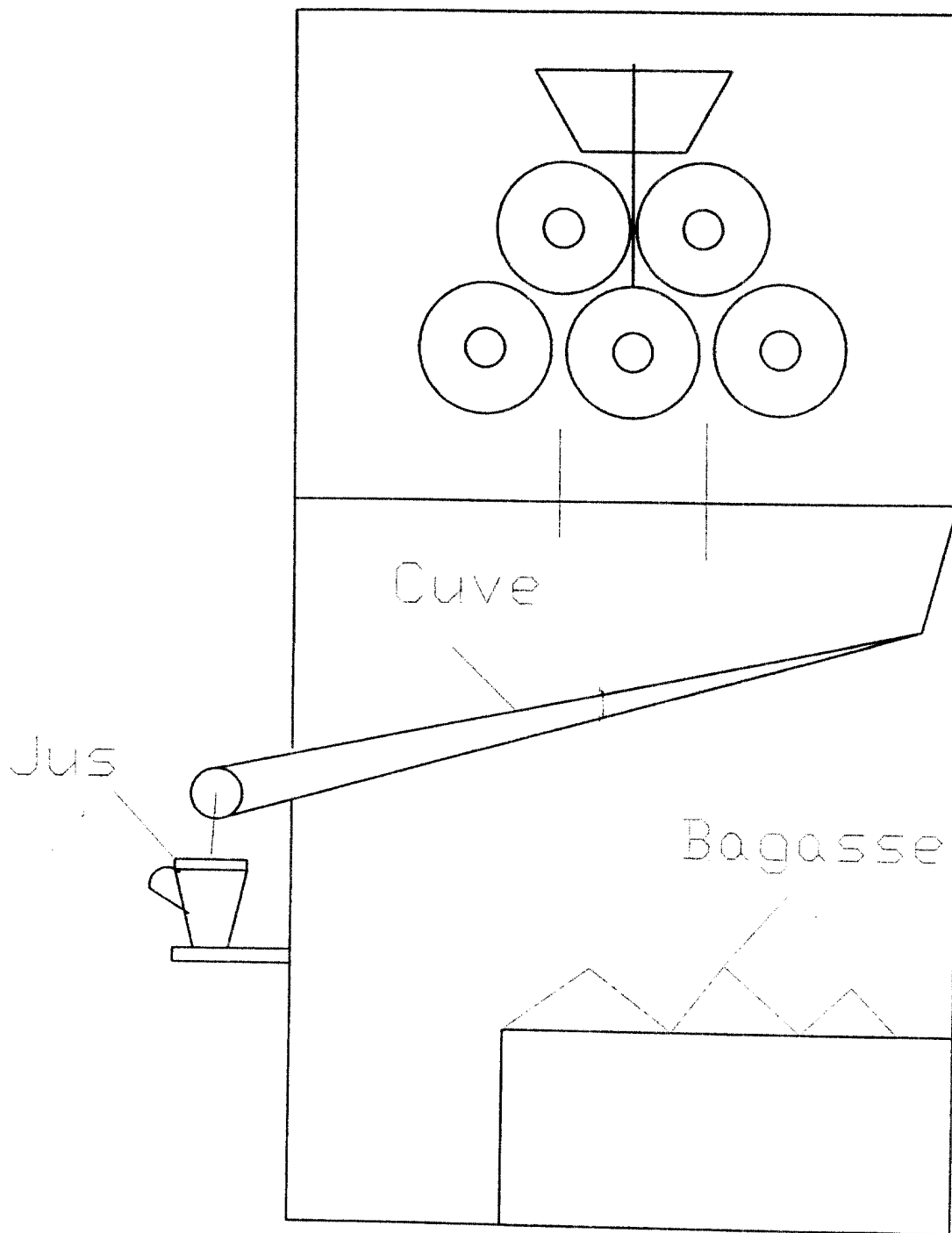


Figure 1

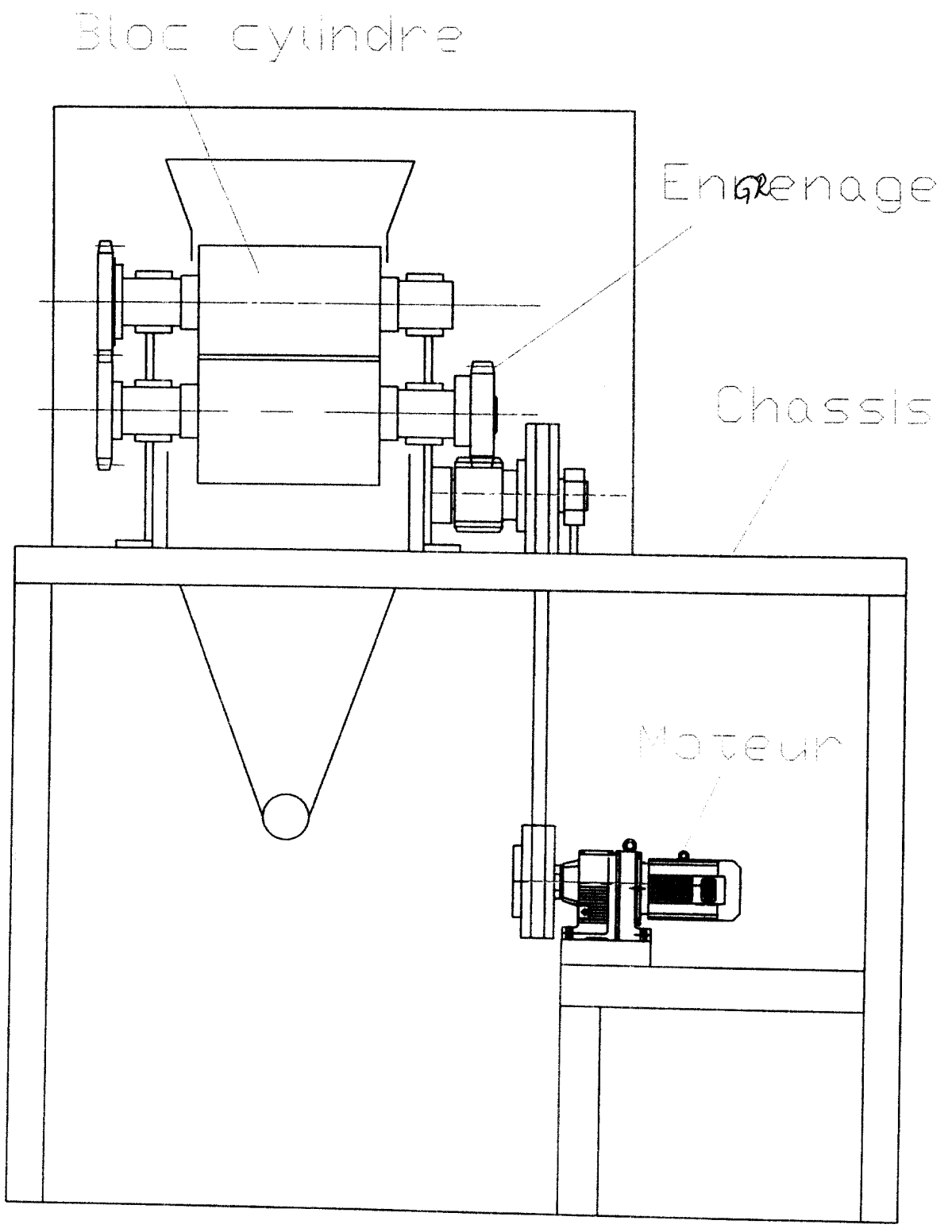


Figure 2